

Fribourg, le 13 juillet 2023

Communiqué de presse

—

Confirmation du tracé actuel des lignes de bus urbain 5 et 7

La restructuration des lignes urbaines 5 et 7, intervenue en août 2022, a créé un axe de transports publics fort bénéficiant d'une cadence élevée (ligne 5), et propose de nouvelles liaisons attractives (lignes 5 et 7). La mise en place de ce nouveau plan de réseau a suscité la réaction de plusieurs groupes d'intérêt. Un examen approfondi de la situation démontre toutefois que le tracé actuel est l'option qui répond le plus favorablement à l'intérêt public. De ce fait, l'Agglomération de Fribourg confirme le maintien du tracé actuel des lignes 5 et 7.

Des lignes optimisées et attractives pour la majorité de la population

L'Agglomération de Fribourg, en tant que commanditaire du réseau de bus urbains, a pour mission de proposer à l'ensemble de la population l'offre de transports publics la plus attractive possible, notamment dans le but de favoriser le report modal et de répondre aux enjeux climatiques. A compter d'août 2022, elle a fait évoluer son réseau conformément aux principes retenus dans le cadre de ses différentes planifications depuis 2011 (PA2, PA3, PA4). Cette évolution a permis les améliorations suivantes (*voir schéma p.3*) :

- Un nouvel axe fort de transports publics, à une cadence de 7.5 min, desservant les 7'000 habitants du sud de la commune de Villars-sur-Glâne.
- Un croisement avec la ligne 7, qui offre la possibilité de faire des changements directs à l'intérieur de Villars-sur-Glâne, sans passer par Fribourg.
- De nouvelles liaisons attractives et rapides, notamment vers l'Université de Fribourg, les HES et le reste du Boulevard de Pérolles (env. 10'000 étudiants), ainsi que vers les 3'500 emplois de la zone d'activités de Moncor.
- Une desserte nouvelle du quartier de la Fonderie à Fribourg, un secteur qui connaît actuellement un fort développement.

Des études complémentaires confirment un maintien des lignes actuelles

Dans le cadre du monitoring des premiers mois d'exploitations des lignes concernées, l'Agglomération de Fribourg a réalisé plusieurs études complémentaires (*étude sur la qualité de la desserte, étude sur la fréquentation des lignes, études sur les nuisances sonores, etc.*). De plus, elle a porté une attention particulière aux doléances exprimées par les groupes d'intérêts des quartiers concernés, qu'elle a rencontrés à plusieurs reprises. Les études complémentaires ont confirmé que le tracé actuel des lignes est le plus pertinent pour assurer des cadences élevées à la majorité des habitants de la commune, ainsi que pour assurer des correspondances efficaces entre les différents quartiers de Villars-sur-Glâne. »

Les premiers chiffres de fréquentation montrent d'ailleurs une augmentation significative du nombre de voyageurs seulement quelques mois après la mise en service du nouveau tracé. Cette évolution laisse présager une croissance encore plus importante dans les prochaines années.

La recherche constante d'optimisations

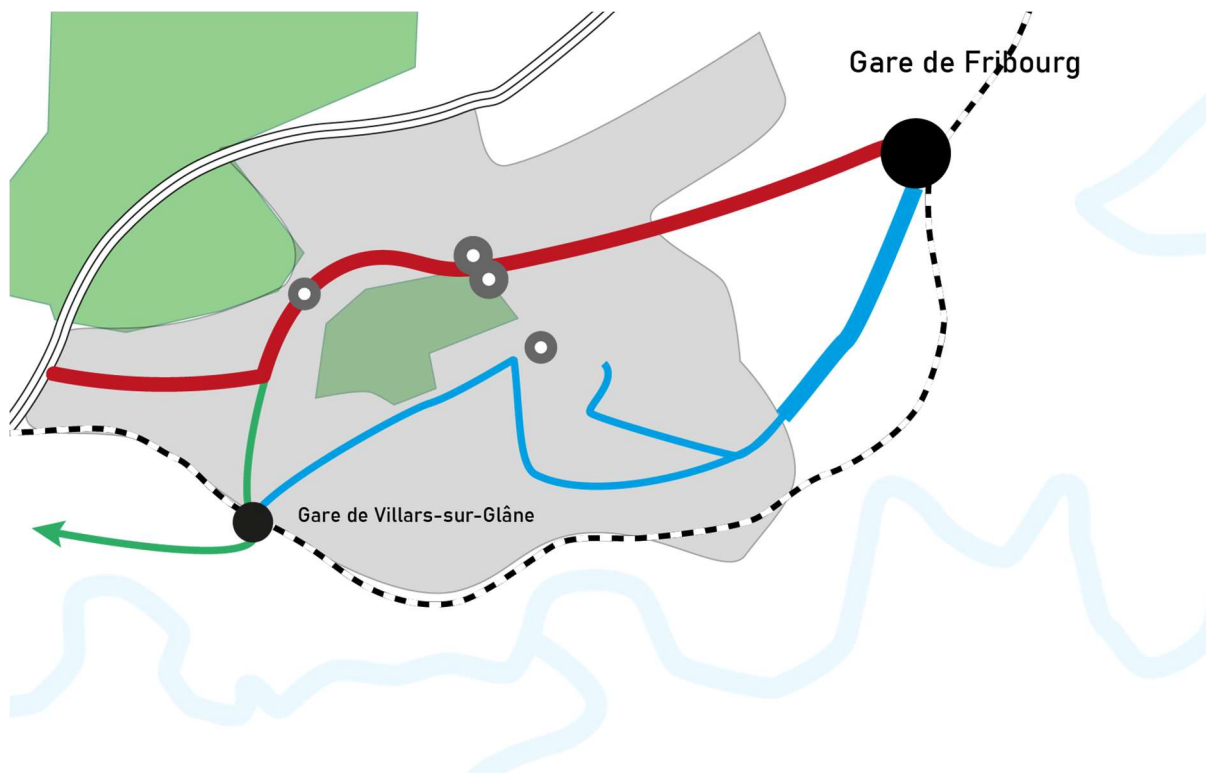
Sur cette base, l'Agglomération de Fribourg a décidé de maintenir le tracé actuel des lignes de bus urbain 5 et 7. L'optimisation de l'exploitation des lignes concernées demeure dans tous les cas une préoccupation constante. Plusieurs aménagements ont déjà été mis en service le long du tracé des lignes 5 et 7. Il en va notamment ainsi de la voie de bus sur la Route des Arsenaux ou sur la Route de la Fonderie, par exemple. « *D'autres interventions destinées à faciliter le parcours des bus et/ou à limiter leurs nuisances vont encore être définies au cours des prochains mois, de concert avec les propriétaires de voiries concernées ainsi qu'avec TPF qui exploite le réseau.* » précise Félicien Frossard, Secrétaire général de l'Agglomération de Fribourg.

L'Agglomération de Fribourg est en recherche constante d'améliorations, afin de proposer un réseau de transports publics urbains qui soit le plus performant possible pour l'ensemble de la population. A ce titre, elle rappelle qu'une nouvelle planification globale du réseau de transports publics est en cours, en vue du Projet d'Agglomération de cinquième génération (PA5). En outre, des efforts financiers conséquents sont actuellement consentis en vue de décarboner l'ensemble du réseau et diminuer ainsi les nuisances en lien avec son exploitation.

Renseignements complémentaires :

- Monsieur René Schneuwly, Président du Comité d'agglomération de Fribourg, 079 373 05 73
- Madame Eliane Dévaud-Sciboz, Membre du Comité d'agglomération, responsable du domaine de la mobilité, 078 858 03 01
- Monsieur Félicien Frossard, Secrétaire général de l'Agglomération, 026 347 21 00
- Monsieur Valentin Jourdon-Péronne, responsable de la planification de la mobilité, 026 347 21 08

Situation avant août 2022 (Rouge : L2 / Bleu : L5 / Vert : L11)



Situation après août 2022 (Rouge : L2 / Bleu : L5 / Vert : L11 / Brun : L7)

